



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article959>

Assemblée nationale - Le groupe de travail de Monsieur Bartolone sur les institutions est-il une réponse à la crise politique ?



Date de mise en ligne : lundi 12 janvier 2015

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Débats - Les institutions - La Constitution -

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Monsieur Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, a décidé, en novembre 2014, la constitution d'un groupe de travail sur les institutions. On ne peut que se féliciter de voir que cette question, jusqu'alors jugée sans intérêt par les principaux dirigeants du pays, apparaisse soudain pertinente.

Bien entendu, l'organisation politique de la société ne saurait être laissée à l'initiative de tel ou tel groupe décidé de façon arbitraire ; elle ne peut émaner que du peuple. Cela étant, dès lors qu'un tel groupe entend poser la question du fonctionnement de la vie publique, l'Association pour une Constituante a demandé à lui exposer sa position. On trouvera en pièce jointe la réponse de Monsieur Bartolone et, ci-dessous, la réponse à celle-ci de André Bellon, Président de l'Association. Monsieur Bartolone a, par ailleurs, été destinataire de la revue parlementaire contenant l'article d'André Bellon (Voir <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article970>).

Si la situation marque quelques avancées de la pensée, il faut bien dire que le but est encore bien éloigné. Cela étant, suite à l'envoi à Monsieur Bartolone de la revue parlementaire, ce dernier a envoyé la deuxième lettre ci-dessous en pièce jointe.

**André Bellon
à Claude Bartolone
Président de l'Assemblée nationale**

le 30/12/14

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu, et vous en remercie, votre réponse à la demande d'audition formulée par l'Association pour une Constituante auprès du groupe de travail que vous avez créé sur l'avenir des institutions. Vous nous proposez de vous faire parvenir une contribution écrite.

Notre association, qui n'est liée à aucun parti, agit pour aider à la reconstruction du peuple en tant que corps politique. Il nous semble, en effet, que le fossé qui s'est créé entre les citoyens et la classe dirigeante demande bien plus que des réformes institutionnelles, qui ne sauraient à cet égard constituer un objectif en soi. Selon nous, la crise politique actuelle exige de s'adresser directement à la souveraineté populaire en replaçant un peuple de plus en plus marginalisé - voire méprisé comme à l'issue du référendum de 2005 - au coeur de la vie politique. Seule l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel en France peut répondre à cette nécessité. Nous pensons en outre que cette démarche est l'unique moyen de barrer la route aux extrêmes droites.

En ce sens, si votre recherche institutionnelle n'est pas, en elle-même, contraire à nos réflexions, elle risque de manquer son but et d'être ressentie comme étrangère par les citoyens.

Je vous transmets ci-joint notre brochure qui présente notre problématique et nos propositions et nous restons, bien entendu, à votre disposition pour tout échange approfondi sur la situation ainsi que sur les moyens d'y porter

remède.

André Bellon

Ancien Président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Président de l'Association pour une Constituante